

20221010 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2022/10/10/ligne-37-jeunes-migrants-guillotiere-2/>

Société



Ligne 37 : « un pas de côté » pour les jeunes migrants de la Guillotière

Anthony Plasse est responsable du pôle addictions de l'association Le Mas et directeur du nouveau dispositif « Ligne 37 ». Pensée à destination des jeunes migrants en errance à la Guillotière, cette expérimentation a été lancée le 3 octobre. Elle doit durer un an. Interview.

L'AUTEUR



Oriane Mollaret

[Plus d'articles](#)

Ce lundi 3 octobre marquait le coup d'envoi d'un nouveau dispositif expérimental baptisé « Ligne 37 ». Rattaché au pôle addiction de l'association Le Mas et financé conjointement par la Ville, la Métropole de Lyon, la préfecture et le ministère de la Justice, il a été pensé à destination des jeunes migrants qui errent à la Guillotière, en particulier sur la place Gabriel-Péri.

Ceux-ci cumulent diverses problématiques : parcours migratoire fait d'épreuves traumatisantes, situation administrative précaire, pathologies sanitaires et troubles psychologiques peu ou pas pris en charge, consommation abusive de mélanges de médicaments...

Pensé par des professionnel·les de l'addictologie, « Ligne 37 » a pour ambition de proposer une prise en charge globale à ces jeunes. Explications avec Anthony Plasse, responsable addictions au Mas et directeur du dispositif.

Lire aussi sur Rue89Lyon

- [Les ravages des médicaments chez les jeunes migrants de la Guillotière](#)
- [« Ligne 37 », un dispositif inédit pour les jeunes migrants de la Guillotière](#)
- [Jeunes en errance à la Guillotière : « Les traiter uniquement comme des délinquants renforce les réseaux »](#)

«Un trait d'union à la Guillotière, entre le 3e et le 7e arrondissement de Lyon»

Rue89Lyon : D'où vient le nom du dispositif, « Ligne 37 » ?



Anthony Plasse : Il y a des enjeux très territorialisés à la Guillotière. Le quartier se trouve entre le 3^e et le 7^e arrondissement de Lyon. Nous, on veut être un trait d'union entre les deux, d'où le nom « Ligne 37 ».

Anthony Plasse. DR

Comment a été pensé ce dispositif ?

Nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville, la Métropole de Lyon, la préfecture et le ministère de la Justice pour penser un accompagnement à destination des jeunes en errance à la Guillotière. Nous avons un double objectif : proposer quelque chose qui coïncide avec les demandes qui émergent des jeunes et les amener vers d'autres possibles.

Quel est le profil de ces jeunes ?

Les jeunes en errance à la Guillotière sont des mineurs étrangers non-reconnus comme tels, et en recours, ou reconnus mais qui n'acceptent pas leur placement par la protection de l'enfance. Il y a aussi des majeurs qui sont sous le coup de mesures judiciaires. Ils ont souvent des parcours migratoires compliqués et se retrouvent avec des solutions d'hébergement précaires. Ils sont traversés par des problématiques multiples : beaucoup sont sous l'emprise de réseaux, on nous parle même de traite d'êtres humains, ils consomment des médicaments, commettent des délits...

« Nous devons faire un pas de côté et inventer de nouvelles choses pour les jeunes migrants de la Guillotière »

Concrètement, comment allez-vous intervenir sur le terrain ?

C'est compliqué de susciter une adhésion de leur part aux dispositifs existants en raison de leur méfiance vis-à-vis des institutions. Nous devons faire un pas de côté et inventer de nouvelles choses. Nous sommes dans une logique de réduction des risques élargie, qui va plus loin que la question de la drogue car il y a aussi des risques sanitaires, de nuisance...

Sur le dernier trimestre 2022, nous allons faire des maraudes à la Guillotière. Grâce aux interventions effectuées jusque-là avec le CAARUD, nous avons vu émerger des demandes d'accès aux soins de la part de certains jeunes. C'est une porte d'entrée pour les amener vers d'autres dispositifs. En partenariat avec le service universitaire d'addictologie de Lyon (SUAL), qui propose des consultations réservées à ces jeunes chaque mercredi, notre objectif est de désacraliser les institutions, de faire du lien avec les professionnels, d'accompagner physiquement les jeunes aux rendez-vous... Ensuite, on mise beaucoup sur les relais communautaires.

Le plus important est de faire avec les jeunes et non pas pour eux.



A la Guillotière, la place Gabriel-Péri est souvent ciblée pour les problèmes de sécurité. © PL/Rue89Lyon.

Quelle est la composition de l'équipe de « Ligne 37 » ?

Nous souhaitons proposer à ces jeunes une approche globale, ce qui a nécessité de recruter une équipe issue d'institutions et de cultures professionnelles différentes. Elle sera composée de deux travailleurs sociaux des associations [Alynéa](#) et [Capso](#), d'un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), d'une infirmière, d'un psychologue, d'un médecin et d'un médiateur santé pair. Il s'agit de quelqu'un qui a un parcours de rue et de consommation de drogues. Il jouera un rôle important de facilitation d'entrée en contact avec les jeunes et d'expertise.

« Quand on parle de jeunes migrants en errance à la Guillotière, on parle d'adolescents sous emprise »

Un local était également prévu dans ce dispositif. Quand va-t-il ouvrir ?

L'ouverture d'un lieu de répit est prévue sur le premier trimestre 2023. L'idée, c'est que les jeunes puissent y trouver un accompagnement médico-social, un accès aux soins... On l'oublie trop, mais on parle d'adolescents sous emprise. Ce lieu doit aussi leur permettre de redevenir des adolescents un instant, avec par exemple des activités ou des jeux.

Où ce lieu de répit sera-t-il implanté ?

Nous cherchons un lieu à la Guillotière, mais nous n'avons encore rien trouvé à cause de la pression immobilière.

D'après vous, comment sera reçue la nouvelle de l'installation d'un tel lieu par les riverains de la Guillotière ?

L'objectif de nos maraudes est d'être identifié sur le territoire, par les jeunes mais aussi par les forces de l'ordre et les riverains. Ils ont un rôle majeur en tant qu'observateurs du territoire. Des rencontres sont prévues pour favoriser un meilleur vivre ensemble avec les jeunes. C'est un enjeu fort du dispositif.

Cette expérimentation doit durer un an. Que se passera-t-il après ?

L'expérimentation doit en effet durer jusqu'en octobre 2023. D'ici là, en étant au quotidien avec eux, nous aurons une connaissance plus fine des jeunes. Il faudra prendre en compte ces

nouvelles connaissances pour adapter le dispositif. C'est à la fois le confort et l'inconfort de cette expérimentation : il y a tout un cadre à réinventer.